

L'impact du risque -pays sur la délocalisation des entreprises : Cas du Mali

The impact of country risk on business delocalization: Case of Mali.

- **AUTEUR 1** : FANÉ Tiédian,
- **AUTEUR 2** : HAIDARA Baber B.,
- **AUTEUR 3** : TRAORE Abdoulaye Sékou,

-
- (1)** : PhD, Faculté des Sciences Economiques et de gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako(USSGB), Bamako, Mali.
- (2)** : Doctorat, Faculté des Sciences Economiques et de gestion (FSEG) Université des Sciences
Sociales et de Gestion de Bamako(USSGB).
- (3)** : PhD, Faculté des Sciences Economiques et de gestion (FSEG), Université des Sciences Sociales
et de Gestion de Bamako(USSGB) Bamako, Mali.



Conflit d'intérêt : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêt.

Pour citer cet article : FANÉ .T, HAIDARA .B & TRAORE .A S
(2025) « L'impact du risque -pays sur la délocalisation des entreprises
: Cas du Mali»,

IJAME : Volume 02, N° 14 | Pp: 240 – 256.

Date de soumission : Mai 2025

Date de publication : Juin 2025



DOI : 10.5281/zenodo.15704155

Copyright © 2025 – IJAME

Résumé :

Cet article met en évidence l'intérêt de la délocalisation des entreprises comme moteur de développement économique des pays du sud. Avant de délocaliser le risque- pays doit être évalué dans ses différentes composantes. La méthode quantitative à travers un questionnaire d'enquête fut utilisée pour collecter les données primaires. Les données secondaires proviennent d'articles, de revues et de ressources en ligne. Le cadre théorique de l'article a été analysé à l'aide de modèle de régression simple.

Les résultats de la recherche confirment que la délocalisation constitue une opportunité pour les pays hôtes et un risque pour les entreprises qui délocalisent leurs activités. Ils suggèrent que le risque-pays a un impact significatif sur la délocalisation des entreprises c'est-à-dire quand le risque-pays diminue l'attractivité du pays hôte augmente. Un pays à moindre risque est une source de fidélisation des entreprises qui délocalisent. Une meilleure compréhension de ces deux aspects a permis d'approfondir l'analyse de la relation entre le risque- pays et la délocalisation des entreprises. Le Mali doit mettre en place des mesures incitatives telles que : les aides fiscales, faciliter l'éclosion d'une main d'œuvre qualifiée de haut niveau, investir dans les infrastructures, les moyens de communications ou encore les technologies de l'information.

Mots Clés : Risque-pays, Délocalisation, Mali, régression simple.

Abstract:

This article highlights the importance of business delocalization as a driver of economic development in developing countries. Before delocalization, country risk must be assessed in its various components. A quantitative method using a questionnaire survey was used to collect primary data. Secondary data were drawn from articles, journals, and online resources. The research framework was analyzed using a simple regression model.

The research results confirm that delocalization represents an opportunity for host countries and a risk for companies that relocate their activities. They suggest that country risk has a significant impact on business delocalization. A lower-risk country is a source of loyalty for delocalization companies. A better understanding of these two aspects has allowed for a deeper analysis of the relationship between country risk and business delocalization. Mali must implement incentive measures such as tax incentives, facilitate the development of a highly skilled workforce, and invest in infrastructure, communications, and information technology.

KeyWords: Country risk, Delocalization, Mali, simple regression.

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La délocalisation est une pratique ancienne à l'échelle mondiale. L'abaissement des coûts de transport, l'amélioration des techniques de communication ainsi que la mondialisation des marchés en imposant la baisse des tarifs douaniers ([GATT](#) puis [OMC](#)) et la libre circulation des capitaux, ont amené un regain de cette pratique.

Les entreprises sont à la recherche de la réduction de coût pour leurs clients. Elles recherchent donc un coût salarial minimum. Mais le coût salarial ne constitue pas l'unique facteur de délocalisation. Les potentialités de croissance des entreprises dans les marchés en voie de développement sont d'autres raisons principales de la délocalisation vers l'étranger.

Dans cette compétition mondiale, les atouts du Mali sont pourtant nombreux. La main d'œuvre peu onéreuse, la proximité géographique avec les pays d'Europe, potentiels clients, avec lesquels il partage des héritages culturels. Ce sont précisément des critères que recherchent les entreprises candidates à la délocalisation.

1.2 DEFINITIONS DES TERMES AMBIGUS

D'après Zarkada-Fraser et Fraser(2002), le risque-pays est la somme des effets négatifs des actions et/ou de l'inertie d'un gouvernement ou d'une société sur un groupe donné ou toutes les entreprises étrangères opérant sur le marché national ou voulant y pénétrer.

la délocalisation au sens strict, celle qui consiste dans l'abandon d'une activité de production nationale, le transfert de cette activité vers une unité de production à l'étranger et l'importation de la production réalisée à l'étranger pour servir le marché national et le redéploiement spatial du centre de gravité économique des groupes, qui est largement lié à la dynamique des marchés et de l'organisation des pays à bas salaires sans que cela n'affecte le client, Fontagné et Lorenzi(2005).

1.3 PROBLEMATIQUE

Une enquête de World Development Indicators (2000) de la banque mondiale auprès des entreprises étrangères au Mali souligne qu'en ce qui concerne les transports, les télécommunications et l'énergie, les coûts, la qualité et la fiabilité des infrastructures posent tous des problèmes importants aux investisseurs. Le Mali a fait d'importants efforts pour améliorer l'état de ses infrastructures, mais les indicateurs en matière de transports sont encore faibles.

En dépit des améliorations accomplies aux fins d'une bonne gouvernance, l'administration publique souffre encore d'un certain nombre de lacunes, propres à dissuader des investisseurs

potentiels à s'installer au Mali. On mentionnera notamment :

- le manque d'anticipation;
- la lenteur dans la prise de décision et dans l'exécution;
- la non compensation des préjudices subis en raison de l'inefficacité du système;
- des lourdeurs bureaucratiques et, à l'instar de beaucoup de pays en développement, des cas de corruption au sein de l'administration publique.
- Une part trop importante accordée aux relations interpersonnelles au détriment d'une neutralité professionnelle.

L'étude des relations entre le risque- pays au Mali et la délocalisation n'est plus une option mais une nécessité.

Questions de recherche

Question centrale : Dans quelle mesure le risque pays impacte les délocalisations d'entreprises au Mali?

Question spécifique 1 : Qu'est-ce-que le risque -pays?

Question spécifique 2 : Qu'est-ce-que la délocalisation des entreprises ?

Question spécifique 3 : Quelle est la relation entre le risque pays et la délocalisation?

Question spécifique 4 : Quel modèle théorique du risque-pays et de la délocalisation ?

Question spécifique 5 : Quelle est la significativité des liens statistiques entre le risque- pays et la délocalisation des entreprises ?

1.4 OBJECTIFS DE RECHERCHE

Objectif général : Donner les lignes directrices aux autorités maliennes dans leur politique d'attractivité des délocalisations d'entreprises.

Objectif spécifique 1 : Définir le concept de risque -pays.

Objectif spécifique 2 : Définir le concept de délocalisation des entreprises.

Objectif spécifique 3 : Décrire la relation existante entre le risque- pays et la délocalisation.

Objectif spécifique 4 : Trouver un modèle théorique de l'impact du risque pays sur la délocalisation.

Objectif spécifique 5 : Tester l'hypothèse générale relative à l'impact du risque -pays sur la délocalisation des entreprises.

1.5 HYPOTHESES

Hypothèse générale : Le risque -pays a un impact positif sur la délocalisation des entreprises : il s'agit d'un impact positif sur l'attractivité du Mali quand le risque-pays diminue.

Sous hypothèses

Hypothèse h₁ : Le risque politique a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h₂ : Le risque administratif et juridique a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h₃ : Le risque fiscal a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h₄ : Le risque monétaire a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h₅ : Le risque climatique a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h₆ : Le risque culturel a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

1.6 INTERET DU SUJET

Intérêt théorique : Cet article permet de mettre en lumière les composantes du risque-pays et leur impact sur les décisions de délocalisation. Le modèle théorique ainsi que les données peuvent être utilisées par d'autres chercheurs.

Intérêt pratique : Les délocalisations d'entreprises étrangères permettraient au Mali d'accueillir des capitaux et investissements indispensables à la dynamisation de son économie.

1.7 DELIMITATION DU SUJET

Il existe plusieurs risques qui impactent la délocalisation des entreprises. Dans cet article on se limitera aux risques politique, administratif et juridique, fiscal ; monétaire, climatique, culturel. Les sous hypothèses ne seront pas testées, seule sera testée l'hypothèse générale.

1.8 ANNONCE DU PLAN

Une introduction composée du contexte et de : la justification du sujet, la problématique, les objectifs de recherche, les hypothèses, la définition des termes ambigus, l'intérêt du sujet, la délimitation du sujet, et l'annonce du plan ;

- La revue de littérature portant sur les écrits des auteurs sur le sujet ;
- La méthodologie : les sources de données primaires et secondaires, le modèle théorique, le traitement des données, la présentation des résultats et l'analyse des résultats ;
- Discussion des résultats : Interprétation des résultats, limites et perspectives de nouvelles recherches, recommandations, comparaison des résultats avec les résultats de la littérature existante ; les implications théorique et pratique.
- Conclusion : les principales conclusions obtenues, la généralisation des résultats obtenus.

2 REVUE DE LITTERATURE

2.1 DEFINITION DU CONCEPT DE RISQUE PAYS

La Question spécifique 1 : « Qu'est-ce-que le risque pays? » sera répondue.

À partir des années 1950, la libéralisation du commerce international et la décolonisation stimulent les investissements directs étrangers (IDE) et accroissent l'influence des firmes multinationales (FMN). Cette nouvelle impulsion donnée aux échanges économiques et financiers s'accompagne inévitablement de certaines déconvenues pour les investisseurs, et aboutit à la naissance du « risque pays ». C'est ce concept complexe et longtemps insaisissable qu'on entend ici analyser, Norbert Gaillard (2015) .

. Cette analyse de l'évolution du concept de risque pays permet finalement d'en dégager la définition suivante :Le risque pays englobe les risques d'ordre macroéconomique, microéconomique, financier, politique, institutionnel, juridique, social, sanitaire, technologique, industriel et climatique susceptibles d'affecter une firme multinationale, une entreprise exportatrice, ou un investisseur en portefeuille dans un pays étranger. Les dommages peuvent se matérialiser de plusieurs façons : pertes financières ; menace pour la sécurité des employés de la société, pour ses clients ou ses consommateurs ; atteinte portée à la réputation ; menace sur un débouché ou une source d'approvisionnement Norbert Gaillard(2015)..

Root (1972) définit le risque-pays comme les attitudes et politiques des gouvernements hôtes, partis d'opposition, syndicats et groupes nationalistes qui menacent les investissements étrangers. Quant à Weston et Sorge (1972) le risque-pays se résume aux actions des gouvernements nationaux qui s'immiscent dans les transactions des entreprises étrangères. Le risque-pays c'est l'adoption de politiques nationalistes par le gouvernement hôte pour promouvoir et contrôler le développement socio-économique (Boddewyn et Cracco(1972)). Dans un contexte de frustration nationale, Knudsen (1974) définit le risque-pays comme étant l'expropriation des entreprises étrangères. Selon Green (1974) c'est Orientation négative envers les investissements étrangers due à un changement politique radical. Pour certains auteurs comme Kobrin (1978) et Van Agtmael (1976) , l'instabilité politique est pointée du doigt . Mathis (2001) a une vision plus large du risque- pays le définissant comme l'ensemble des facteurs qui déterminent et qui affectent la capacité et la volonté d'un État, y compris ses démembrements, les collectivités territoriales et les entreprises publiques, à payer à échéance ses intérêts et à amortir ses dettes extérieures. Certains auteurs comme Conklin (2002) voient l'intrusion de l'État dans le marché comme un risque .Le risque-pays est associé aux opérations, aux commerces et aux actifs détenus dans un pays (Deardorff (2001). Le concept

de risque-pays est variable en fonction du background et les objectifs de recherche de l'auteur.

2.2 DEFINITION DU CONCEPT DE DELOCALISATION

La Question spécifique 2 : « Qu'est-ce-que la délocalisation des entreprises ? » sera répondue. Selon le dictionnaire « alternatives économiques », la délocalisation économique est le transfert d'activités, de capitaux et d'emplois en des régions du pays ou du monde bénéficiant d'un [avantage compétitif](#) du fait :

soit de coûts plus bas (main d'œuvre peu coûteuse, meilleur accès aux ressources naturelles, fiscalité et réglementation plus attractives) ;

- soit d'un [pôle de compétence](#) technologique, ou du moins de personnel compétent ;
- soit d'un marché local assurant des débouchés plus vastes ou intéressants ;
- soit d'infrastructures mieux adaptées ou d'un environnement plus attrayant.

Délocaliser, c'est séparer les lieux (les pays) de fabrication ou de transformation des marchandises de leurs lieux (ou pays) de consommation ; c'est déplacer l'activité productive des entreprises vers des pays étrangers. La production se délocalise en se transportant en dehors de territoire national ; ce faisant, elle offre ses emplois aux résidents des pays d'accueil. C'est pourquoi, les délocalisations sont avancées pour expliquer, en partie, la montée du chômage dans la majorité des pays développés. Pour l'entrepreneur, la délocalisation répond à une contrainte de gestion : produire là où c'est le moins cher et vendre là où il y a du pouvoir d'achat.

2.3 RISQUE-PAYS ET DELOCALISATION

La question de recherche spécifique 3 : « Quelle est la relation entre le risque pays et la délocalisation? » sera répondue.

Chantal B. et Martine P. (2002) confirment une étude de la revue Management (Juin 1995) que le risque -pays doit être bien évalué dans ses différentes composantes par les entreprises candidates aux délocalisations :

- **Risque politique** : La détérioration du climat politique peut conduire à la spoliation des biens des entreprises étrangères.
- **Risque administratif et juridique** : La réglementation concernant les étrangers peut toujours être modifiée (interdiction de transférer des capitaux, alourdissement des procédures douanières).C'est un risque qui ne concerne pas uniquement les pays en voie de développement.
- **Risque fiscal** : Double imposition, racket en matière d'assure de transport, etc. ; ce risque est réel dans les pays d'accueil qui n'ont pas signé de conventions avec le pays d'origine.

- **Risque monétaire** : C'est un risque important. L'inflation alourdit les salaires, une dévaluation obère les bénéfices.
- **Risque climatique** : L'environnement naturel a parfois des effets dévastateurs : tremblements de terre, inondations, sécheresse, etc.
- **Risque culturel** : Difficilement mesurable, le risque culturel repose sur l'ethnocentrisme naturel des individus, c'est-à-dire la tendance à utiliser ses propres normes et valeurs pour juger celles des autres. Il est atténué par l'immersion dans le pays d'accueil pour apprécier les différences et par l'écoute des spécialistes.

3 METHODOLOGIE

3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DU MALI

Le Mali, en forme longue la république du Mali, est un État d'Afrique de l'Ouest, frontalier de la Mauritanie au nord-ouest, de l'Algérie au nord-est, du Niger à l'est, du Burkina Faso au sud-est, de la Côte d'Ivoire au sud, de la Guinée au sud-ouest et du Sénégal à l'ouest.

Capitale : [Bamako](#)

Superficie : 1,24 million km²

Langues de travail officielles :

[Bambara](#), [Arabe](#), [Soninké](#), [Peul](#), [Tamasheq](#), [Mamara](#), [Bobo](#), [Khassonké](#), [songhaï](#)

Devise : [Franc CFA](#)

Population : 23,77 millions (2023) [Banque mondiale](#)

Gouvernement : [République](#), [État unitaire](#), [Régime semi-présidentiel](#)

Indicatif téléphonique : +223

Forces

- Position géographique stratégique;

Ressources naturelles importantes : Les substances les plus connues sont l'or, le fer, la bauxite, les phosphates, le cuivre, le zinc, le plomb, le lithium, le manganèse, la barytine, la fluorine et les matériaux de construction (calcaires, gypse, argile, marbres, kaolin etc.).

- Deux sites historiques classés Patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- Main-d'œuvre abondante et bon marché.

Faiblesses

- Faible formation professionnelle de la main-d'œuvre ;
- Eloignement des ports maritimes;
- Faiblesse des infrastructures de base (zones industrielles, voies de communication, etc.)

- Coût élevé des services publics (transport, électricité et eau, télécommunications) et du crédit Bancaire;
- Lenteurs dans les processus administratifs et judiciaires.

Opportunités

- Agriculture et élevages;
- Mines;
- Nouvelles technologies de l'information;
- Développements des infrastructures;
- Tourisme;
- Formations professionnelles;

Risques potentiels

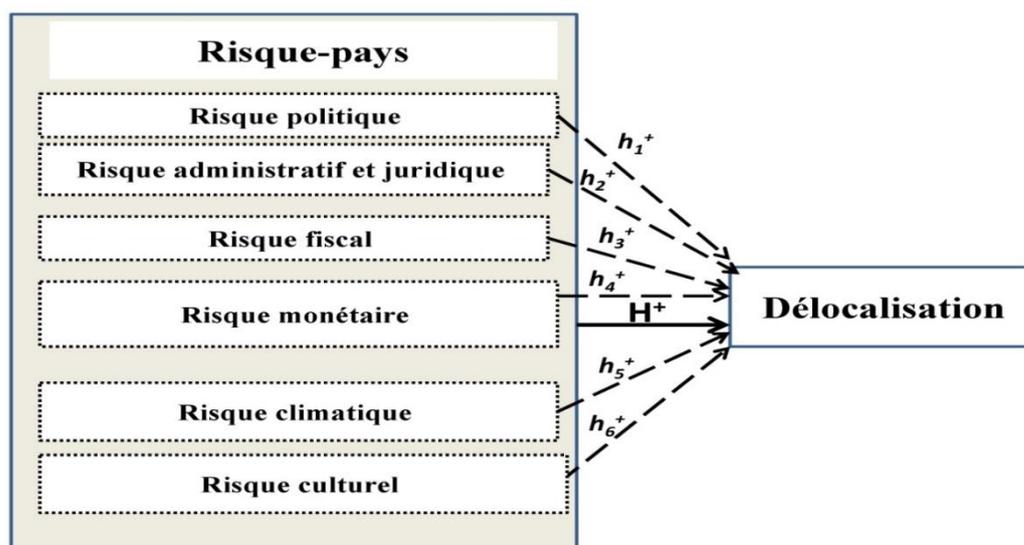
- Risque de sécheresse;
- Risques sécuritaires au Nord et au centre du Pays.

3.2 MODELE THEORIQUE

La Question spécifique 4 : « Quel modèle théorique du risque-pays et de la délocalisation ? » sera répondue.

Fig. Modèle théorique du risque-pays et de la délocalisation

Modèle théorique de l'impact du risque-pays sur la délocalisation



Sources : Auteurs

Dans ce modèle théorique les dimensions du risque-pays à savoir le risque politique, le risque administratif et juridique, le risque fiscal, le risque monétaire, le risque climatique, le risque culturel, sont les variables indépendantes ou variables explicatives. La délocalisation est la variable dépendante ou variable expliquée. Les hypothèses suivantes sont proposées:

Hypothèse générale H^+ : le risque pays a un impact positif sur la délocalisation c'est-à-dire un impact positif sur l'attractivité du Mali quand le risque-pays diminue.

Hypothèse h_1^+ : Le risque politique a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h_2^+ : Le risque administratif et juridique a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h_3^+ : Le risque fiscal a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h_4^+ : Le risque monétaire a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h_5^+ : Le risque climatique a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

Hypothèse h_6^+ : Le risque culturel a un impact positif sur la délocalisation des entreprises.

3.1 SOURCES DE DONNEES

3.1.1 SOURCES DE DONNEES SECONDAIRES

Les données secondaires sont des données recueillies pour d'autres objectifs qui sont utilisées dans cet article. Il s'agit des livres, des revues spécialisées, des archives et des ressources sur l'internet.

3.1.2 SOURCES DE DONNEES PRIMAIRES

Les données primaires sont obtenues à l'aide de questionnaire d'enquête aux près des directeurs d'entreprises étrangères, des cadres du centre national de promotion des investissements (CNPI) et la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM).

- **Questionnaire de risque-pays pour les directeurs d'entreprises étrangères au Mali**

Echelle de notation

(1) -----(2)----- (3) -----(4)----- (5)

Très insatisfait Insatisfait Neutre Satisfait Très Satisfait

- **Dimensions du risque pays et les scores par an dans un tableau de 2019 à 2024**
- **Indicateur** : perception des directeurs des entreprises étrangères sur le risque-pays au Mali.

NB : Un score élevé signifie moins de risque-pays

Tableau 1. Questionnaire de risque-pays

Années	Risque politique	Risques administrative et juridique	Risque fiscal	Risque monétaire	Risque climatique	Risque culturel
2019						
2020						
2021						
2022						
2023						
2024						

Sources : Auteurs

- Au total 5 répondants au questionnaire de risque-pays
- Commentaire/option

.....
.....
Les 5 répondants, directeurs d'entreprises étrangères chinoises, représentatives de l'ensemble des entreprises étrangères opérant au Mali, sont invitées à remplir le tableau ci-dessus : les dimensions du risque-pays seront notées à l'échelle de Likert de 1 à 5, un score élevé signifiant moins de risque.

- Questionnaire de délocalisation pour les cadres du centre national de promotion des investissements (CNPI) et la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM), pour le cas spécifique des investissements miniers.
- Echelle de notation

(1) -----(2)----- (3) -----(4)----- (5)

Très insatisfait Insatisfait Neutre Satisfait Très satisfait

- Indicateur : Nombre d'entreprises délocalisées

Tableau 2. Questionnaire de délocalisation

Années	Quantité de délocalisations d'entreprises Scores à l'échelle de Likert de 1 à 5
2019	
2020	
2021	
2022	
2023	
2024	

Sources : Auteurs

- Au total 10 répondants au questionnaire de délocalisation
- Commentaire/option

.....
.....

Les 10 répondants sont invités à remplir le tableau ci-dessus : un score élevé signifie beaucoup de délocalisations d'entreprises.

Tableau 3. Présentation et traitement des données par Excel

Années	Y	X
	Délocalisation Moyennes des scores	Risque-pays Moyennes des scores
2019	3	3,5
2020	3,5	3,7
2021	2	1,75
2022	3,5	3,5
2023	3	3,25

Sources : Auteurs

Le cadre théorique de cet article fut analysé à l'aide du modèle de régression simple. Les tests d'hypothèses sont utilisés pour accepter ou rejeter l'hypothèse nulle. Le test de Fisher fut utilisé pour la signification générale du modèle. Les données sont collectées de 2019 à 2023.

Les 10 répondants au questionnaire de délocalisation sont les cadres du centre national de promotion des investissements (CNPI) et la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM), pour le cas spécifique des investissements miniers.

Les 5 répondants au questionnaire de risque- pays sont des directeurs d'entreprises étrangères chinoises.

4. RESULTATS

Tableau 4. Résultats de la régression simple, sortie Excel

	Intercepte	Risque-pays
b	0,69209	0,735
s(b)	0,43872	0,13628
t	1,57753	5,39318
p	0,2128	0,0125

Source : Auteurs

Le tableau 4 présente le coefficient de la variable indépendante. Le coefficient nul indique l'exclusion de la variable du modèle. Les valeurs de p permettant d'accepter ou de rejeter

l'hypothèse nulle sont également indiquées.

Ce tableau fournit les données nécessaires à l'équation de régression suivante :

4.1 EQUATION DE REGRESSION

Y (Délocalisation) = 0,69209+ 0,735 (Risque-pays).

4.2 INTERPRETATION DE L'EQUATION DE REGRESSION SIMPLE

La quantité de délocalisation augmentera en moyenne de 0,735 point par an pour chaque diminution d'1 point du risque-pays.

4.3 PRESENTATION DU TABLEAU D'ANALYSE DE LA VARIANCE

Tableau 5. Analyse de la variance, sortie Excel

Source	SS	df	MS			
Regn.	1,35975	1	1,3598	F=29,086	F-Crit=10,128	p-Valeur=0,0125
Erreur	0,14025	3	0,0467			
Total	1,5	4	0,375	R²=0,9065		R² ajusté=0,8753

Source : Données primaires

Le tableau d'analyse de la variance (tableau d'analyse de la variance) fournit la p-valeur, le coefficient de corrélation, le coefficient de détermination et le coefficient de corrélation ajusté.

4.3 INTERPRETATION DU TABLEAU D'ANALYSE DE LA VARIANCE

4.3.1. TEST F DE SIGNIFICATION GENERALE DU MODELE

La Question spécifique 5 : « Quelle est la significativité des liens statistiques entre le risque-pays et la délocalisation des entreprises ? » sera répondu.

La Valeur de p = 0,0125 signifie que la valeur de p est inférieure à 0,05. L'hypothèse générale H+ : la diminution du risque pays a un impact positif sur la quantité de délocalisation est valide ;il s'agit d'un impact positif sur l'attractivité du Mali quand le risque-pays diminue. Le modèle est très significatif pour expliquer le phénomène.

4.3.2 COEFFICIENT DE CORRELATION

Une valeur de 1 signifie une relation positive parfaite et une valeur de zéro signifie l'absence de relation. Il s'agit de la racine carrée de R². R = 0,9521 signifie une relation linéaire forte.

4.3.3 COEFFICIENT DE DETERMINATION R²

R² est le coefficient de détermination. 0,9065 signifie que 90,65 % de la variation des valeurs de la quantité de délocalisation autour de la moyenne est expliquée par les valeurs de diminution du risque pays. Autrement dit, 90,65 % des valeurs sont conformes au modèle.

4.3.4 R² AJUSTE

Ajusté, R² = 0,8753. Le R² ajusté, ajuste le nombre de termes d'un modèle. Il est utile s'il ya

plusieurs variables indépendantes.

5. DISCUSSION DES RESULTATS

5.1. INTERPRETATION DES RESULTATS

- Les résultats de l'analyse de régression simple impliquent que le risque pays a un impact positif très significatif sur la délocalisation.

Les entreprises candidates à la délocalisation ont des attentes dans la politique, l'administration, la justice, la fiscalité, la monnaie, le climat et la culture des pays hôtes. Si leurs attentes ne sont pas satisfaites, elles peuvent renoncer au projet de délocalisation. C'est peut-être pour cette raison que dans la littérature de délocalisation, on accorde une importance particulière au risque-pays.

- L'hypothèse générale est validée et l'objectif général est atteint.
- Les résultats présentent des similitudes et des différences avec des résultats d'autres articles à cause des conditions de réalisation de l'article, de la définition des variables, du choix de la méthode de recherche, du choix du modèle statistique utilisé.

5.2 COMPARAISON AVEC LA LITTERATURE

Les résultats obtenus concordent avec ceux des auteurs cités dans la revue de littérature, par contre divergent avec les méthodes de mesure du risque pays proposées par plusieurs auteurs.

5.3 LIMITES

La régression simple ne permet pas de tester les hypothèses alternatives $h_1, h_2, h_3, h_4, h_5, h_6$ pour la signification individuelle des variables indépendantes par le test de student. Il est impossible de savoir si une variable a une signification particulière. Les coefficients de ces variables permettent par la méthode de régression multiple d'éliminer du modèle les variables qui ont des coefficients voisins de zéro.

5.4 IMPLICATIONS THEORIQUE ET PRATIQUE

Le modèle théorique développé est applicable en pratique par les pays en tenant compte de leurs spécificités. Sur le plan théorique les résultats renforcent certaines théories existantes. Les données sont valides et fiables et peuvent être utilisées par d'autres chercheurs. Les délocalisations peuvent être un véritable avantage pour les pays qui accueillent ces entreprises. Une chance de développement pour les pays du Sud longtemps exclus du commerce international. Elle crée des emplois (ingénieurs, marketing, commerciaux ...) qu'il s'agisse de sous-traitance ou d'implantation de filiales étrangères, et de ce fait, elles constituent une véritable opportunité de développement économique et social pour les pays en transition. Vue comme une alternative à la fuite des cerveaux dont les pays du Sud sont souvent victimes, la

délocalisation peut en effet aider à freiner le phénomène de cette fuite et le pays pourra enfin augmenter ses recettes d'exportation.

5.5 PERSPECTIVE DE RECHERCHE

Cette étude peut être approfondie en utilisant le modèle de régression multiple bien que le modèle de régression simple a permis d'atteindre les objectifs. Une étude qualitative exploratoire à travers un guide d'entretien est aussi un moyen de mettre en lumière certains aspects.

5.6 RECOMMANDATIONS

- Un renforcement des capacités humaines, particulièrement dans les services de promotion des affaires, serait de nature à réduire les lacunes institutionnelles.
- Il faut un nouveau code des investissements pour renforcer le caractère incitatif des investissements. Le renforcement doit s'opérer par l'octroi d'exonérations de droit de douane sur les équipements et intrants importés, par l'extension des avantages accordés dans l'ancien Code à la diversification et à la réhabilitation d'entreprises, ainsi qu'à la valorisation des matières premières d'origine locale.
- Les entreprises aiment se sentir courtisées. Il convient de mettre en place des mesures incitatives telles que : les aides fiscales, il faut faciliter l'éclosion d'une main d'œuvre qualifiée de haut niveau, investir dans les infrastructures, les moyens de communications ou encore les technologies de l'information.
- Le bas niveau des salaires doit être un des attraits de l'investissement au Mali, d'autant plus que la productivité peut augmenter fortement. Il faut donc une politique conséquente de formation du personnel.

6. CONCLUSION

L'objectif principal de cet article était d'examiner les relations entre le risque-pays et la délocalisation, telles que perçues par différents auteurs, les directeurs d'entreprises étrangères au Mali, les cadres du centre national de promotion des investissements (CNPI) et la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM). Plusieurs conclusions ont été tirées de cette recherche. Ainsi, une théorie de risque-pays et de la délocalisation a été élaborée pour le Mali. Premièrement, les instruments de mesure du risque-pays et de la délocalisation sont fiables et valides, et peuvent être utilisés par d'autres chercheurs pour tester l'impact du risque-pays sur la délocalisation.

Deuxièmement, le risque pays a un impact significatif sur la délocalisation est une hypothèse valide.

Troisièmement, le modèle risque-pays et délocalisation développé dans cette étude est applicable en pratique. Grâce à ce modèle, le pays peut rapidement identifier les domaines nécessitant des améliorations urgentes et ainsi allouer les ressources de manière plus judicieuse. Ce modèle théorique peut-il être utilisé dans d'autres pays en développement ? En effet, l'étude de cas a été menée au Mali. Ainsi, les conclusions tirées de cette étude peuvent être généralisées à d'autres pays. À proprement parler, la généralisation est limitée. Chaque pays présente des caractéristiques différentes (cultures, ressources humaines, politique, climat, administration et environnements différents). Chaque pays doit adopter des approches différentes en matière de risque-pays et de délocalisation, en fonction de sa propre situation.

REFERENCES

- **Référence à une publication de revue :**

Conklin David W. (2002). « Analysing and managing country risks », Ivey Business Journal, Vol.66 (3), p. 36-41.

Green Robert T. (1974). «Political Structures as a Predictor of Radical Political Change», Columbia Journal of World Business, Spring, p. 28-36. in World Business», Columbia Journal of World Business, Spring, p. 28-36.

Knudsen Harald (1974). «Explaining the national propensity to expropriate: An ecological approach», Journal of International Business Studies, Vol.5, p.51-70.

Kobrin Stephen J. (1978). «When does political instability result in increased investment risk? », Columbia Journal of World Business, Fall, p.113-122.

Root Franklin R. (1972), «Analysing political Risks in International, [The multinational enterprise in transition, Selected readings and essays](#). - Princeton : Darwin P., ISBN 0-87850-004-9. - 1972, p. 354-365

Van Agtmael Antoine (1976). «How business has dealt with political risk», Financial Executive, Jan., p.26-30.

Yao Amewokunu et Zhan Su(2009). Repenser l'évaluation du risque-pays dans le contexte, Management international Volume 13, numéro 2.

Zar kada-Fra ser Anna; Fra ser Campbell (2002). «Risk perception by UK firms towards the Russian market», International Journal of Project Management, Vol. 20(2), p.99-105
revue-politique-etrangere-2015-2-page-161

- **Référence à un livre:**

Boddewyn Jean; Cracco Étienne F. (1972). «The political Game Business», dans A. Kapoor and Grub P. (sous la direction de) The multinational enterprise in transition, Princeton, New Jersey: The Darwin Press, p.354-383.

Chantal B. et Martine P.(2002).Economie et gestion de l'entreprise,3^{ème} édition Vuibert – gestion, p.233-234.

Mathis Jean. (2001). Marchés internationaux des capitaux et gestion d'actifs, Collection Connaissance de la gestion, 3^{ème} édition, Paris : Economica, 392p.

Weston Fred.V.; Sorge Bart (1972). International Managerial, 388p.

- **Référence à une source web:**

Fontagné ;I., & Lorenzi,J-H,(2005). Désindustrialisation, délocalisation, Rapport du CAE.

[Online] Available: <http://www.cae-eco.fr/Désindustrialisation-délocalisation> (11 février, 2005).

Norbert Gaillard (2015) .Le concept de risque pays.[Online] Available: (<https://www.shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2015-2-page-161?lang=fr>).